

Décret

Générale

modern

Décret n° 92-0029/PR/MCTT Rendant exécutoire la résolution n° 1/92 du 9 Février 1992 du Conseil d'Administration d'Aéroport de Djibouti et portant approbation du Budget définitif de l'Exercice 1990 d'Aéroport de Djibouti.

n° 92-0029/PR/MCTT

Ministère
SECRÉTAIRE D'ETAT CHARGÉ DES SPORTS

Date de publication
4 mars 1992

Numéro JO
n° 5 du 15/03/2023

Date du numéro
15 mars 2023

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT